

Note du 22/04/2013 : Vestiaires et tribunes du stade Serge Oltra : un projet surdimensionné..et donc coûteux

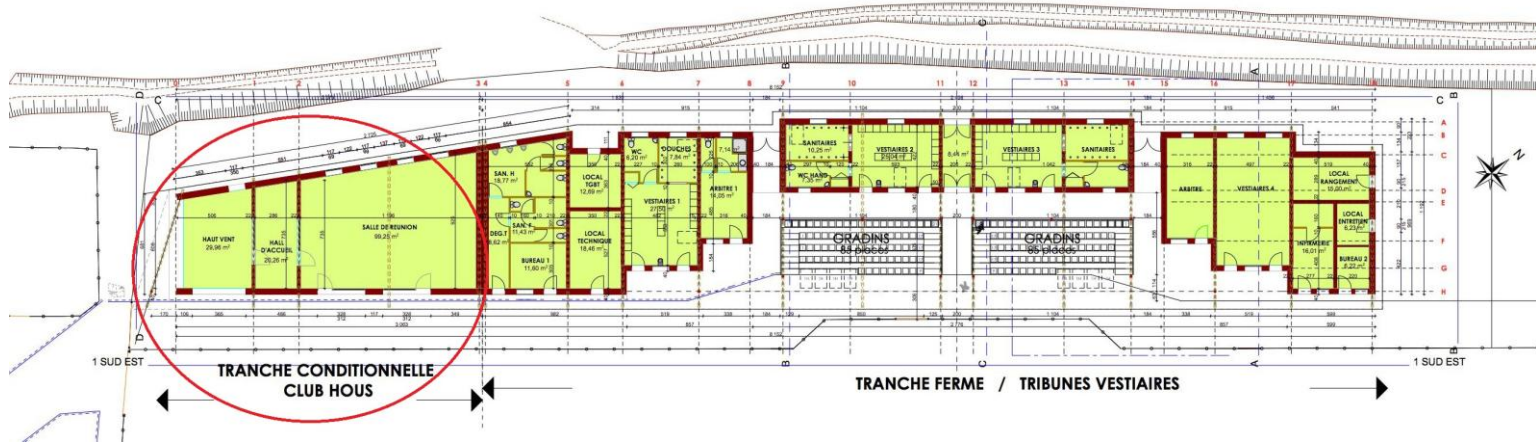
C'est un des projets phares de cette fin de mandat, approuvé par l'ensemble de la majorité municipale et une partie de l'opposition (M. Court et madame Lanot), porté, soutenu et défendu par M. Revol et son adjointe aux sports, Christine Galant : les vestiaires et tribunes du stade synthétique Serge Oltra, dans le secteur du Mas d'Armand.

Ce projet n'a jamais été présenté aux élus dans les commissions : les élus de l'opposition n'ont jamais pu en prendre connaissance avant l'obtention du permis de construire. La seule vision de ce projet est celle, en tout petit, donnée dans le journal municipal et dans l'autopromotion de la majorité municipale consacrée au bilan de mandat et diffusée en mars dernier sous forme de supplément au journal municipal (voir ci-dessous : l'image, agrandie, est de mauvaise qualité).

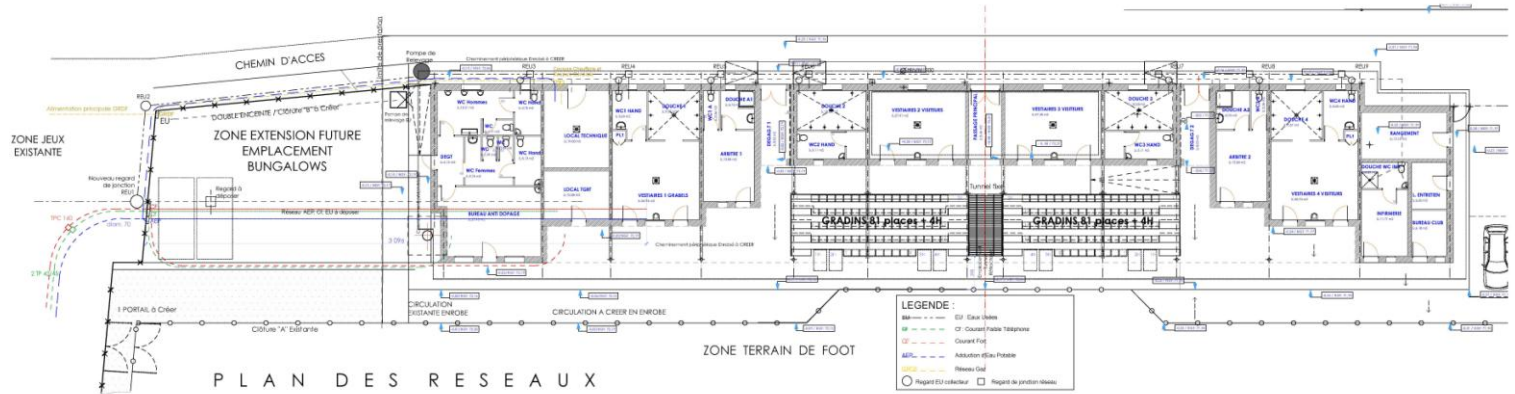


Seuls quelques détails ont été donnés sur ce projet dans un bref article (1/3 de page) dans un numéro récent du journal municipal : le bâtiment « *pourra faire penser à une grande ombrelle protégeant les spectateurs de la pluie ou du soleil ardent l'été* » (waouh !!!). Plus prosaïquement, il y aura 4 vestiaires avec douches pour les joueurs, 2 vestiaires avec douches pour les arbitres, un bureau anti dopage (!!!), deux locaux de rangement, une infirmerie, des sanitaires publics, et bien évidemment nos fameuses tribunes pouvant accueillir 170 personnes.

Le projet final n'inclut plus d'ascenseur, qui était évoqué dans le cahier des charges initial, ni le club house de 120 m² avec auvent de 30 m² qui était initialement en tranche conditionnelle, dans le projet demandé à l'architecte. Le projet final ampute cette partie gauche du bâtiment tout en ne l'excluant pas à l'avenir



Projet initial de novembre 2012



Projet final retenu dans le cadre du budget 2013

J'ai déjà suffisamment parlé de ce projet, sans qu'il soit la peine d'en rajouter ou de réexposer mes arguments que toute l'équipe majoritaire connaît depuis longtemps : je vous renvoie aux différents articles de ce blog consacrés à ce sujet (5 articles du plus récent au plus ancien).

Ajoutons, puisque M. Revol se réfère sans cesse à son programme électoral (la fameuse "liste sur le frigo") que pendant la campagne municipale de 2008, jamais un projet de vestiaires tribunes n'avait figuré dans le programme de la liste de M. Revol.

Les dépenses totales de ce projet, votées dans le cadre du budget 2013, atteignent 1,3 M€ TTC dont 630 000 € pour cette année, le solde étant payé en 2014 et 2015.

Ce projet est surdimensionné au regard de l'état de nos finances communales et du besoin d'autres équipements à Grabels : nos voisins de St Georges d'Orques (5500 habitants) sont en train de terminer des vestiaires

pour leur complexe sportif, comprenant 2 vestiaires avec douches pour les footballeurs, un vestiaire avec douche pour les arbitres, des sanitaires publics, une infirmerie, un bureau du club, un local de stockage pour le foot, un local vestiaire avec douches WC pour le tambourin et un autre local de stockage, le tout pour 350 000 € HT, (420 000 € TTC) comme l'indique le panneau de chantier récapitulant les entreprises retenues.



Chez nous, par la volonté de l'équipe majoritaire, c'est plus de 3 fois plus cher que chez nos voisins, 2 fois moins endettés (6,3 M€ de dettes fin 2011).

Et nous n'en resterons sans doute pas à ce montant de 1,3 M€ sur ce projet : car, où stationneront les véhicules des 170 spectateurs, des 4 équipes (minimum) et des arbitres qui disputeront le(s) tournoi(s) que ne manqueront pas d'organiser commune et club(s) puisque les vestiaires permettent des matchs à la suite (il faut bien justifier ce choix d'investissement et montrer que « nous avons eu raison de réaliser cet équipement que tout le monde attendait avec impatience », comme ne tardera pas à nous persuader la future comm de la majorité municipale) : aucun lot portant sur l'aménagement de parkings autour du stade n'est prévu dans cette enveloppe.

Et la partie « optionnelle », non budgétisée pour le moment, mais dessinée et travaillée, correspondant au club house, rebaptisée « zone extension future emplacement bungalows » (!?) est-elle vraiment abandonnée ? Ou sera-t-elle la face cachée de la « nouvelle liste sur le frigo », c'est-à-dire le catalogue de promesses d'un hypothétique ticket René Revol-Christine Galant pour le prochain mandat municipal ?

Commentaires

Je présume qu'il faut ajouter au coût des vestiaires / tribune de 1,3 M€ le coût de la pelouse synthétique, le coût de l'aménagement, les coûts d'entretien, les subventions ...

Combien y a-t-il de licenciés au club de foot ? Combien de fois par semaine est utilisé le stade ?

Les dépenses publiques ne se justifient que si elles améliorent la vie de très nombreuses personnes dans le village et ce de façon régulière et non pas seulement occasionnellement.

Écrit par : Marcel Lévy | 23/04/2013

Combien-y a-t-il de licenciés GRABELLOIS dans le club de foot ?

Est-ce que les autres communes participent aux frais, et donnent-elles une participation ?

Pourquoi les impôts de Grabels serviraient sans contrepartie, aux jeunes des autres communes ?

Écrit par : panda n | 23/04/2013

Salut pascal

je suis étonné par ton post encore une fois les vestiaires du stade S.Oltra font débat. Entre amalgames désinformation et mensonges tu m'avais habitué à plus de rigueur .Ta comparaison avec St Georges d'Orques est totalement dépourvue de sens et a même des odeurs de mensonge grossier soit par méconnaissance du sujet soit par volonté politicienne .

Après ce préambule passons aux explications : on ne compare pas la population des 2 villages mais le niveau sportif des 2 clubs et la il y a une différence nous jouons en PHB et nos voisins de St Georges sont en 2eme division de district soit le niveau le plus bas au niveau départemental. Il existe donc des dispositions particulières pour les deux clubs. Si St Georges peut disposer d'une main courante autour de son terrain nous devons avoir un grillage de 2 m de haut mini plus une clôture délimitant l'ensemble du complexe sportif(double grillage) nos vestiaires doivent être plus grands ,comporter plus de pommeaux de douche plus de porte manteaux etc etc. Ce sont les règlements de la FFF et du District de l'Hérault tu peux les consulter sur le site du District .

Tu es contre ce projet d'accord mais je pense qu'il faut éviter d'employer de telles méthodes toi qui sur un autre sujet sembles vouloir donner des leçons à un élu de la majorité

Autre sujet évoqué par un blogueur le stade est occupé tous les jours en général le soir par tous les clubs de foot de Grabels

Voila j'espère que cette mise au point mettra fin à toutes ces mauvaises informations.

Joseph Boladeras Président de l'USG

Écrit par : joseph Boladeras | 04/06/2013

Le commentaire du Président de l'USG mérite un développement particulier. Article à suivre

Écrit par : pascal heymes | 05/06/2013